

Trois dossiers concernant la Régie des bâtiments

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 05/04/2019

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois dossiers.

Il s'agit de:

- la désignation d'un bureau d'étude avec une équipe pluridisciplinaire pour les études de faisabilité dans le cadre de la rénovation, la restauration et les réaménagements intérieurs des bâtiments des Musées royaux Art & Histoire et de l'Institut royal du patrimoine artistique
- la prise en location d'une partie de l'immeuble "Bonneterie Dujardin", situé rue d'Ath 33 à Leuze-en-Hainaut pour le regroupement des justices de paix de Leuze-en-Hainaut de de Peruwelz
- la prolongation du contrat de location et l'exécution de travaux de première installation dans le cadre du relogement de la justice de paix de Spa à la rue Léopold 2

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Sieghild Lacoere](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be) <sieghild.lacoere@just.fgov.be>

Porte-parole du ministre Koen Geens

+32 475 50 55 50